

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1894)
Heft: 1

Artikel: Convocation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237104>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'excédant des Recettes sur les Dépenses est donc de Fr. 173.42

**L'Avoir de notre Société qui était au 26 janvier 1893 de
fr. 247.97, soit :**

Solde en caisse au 26 janvier 1893 Fr. 238.34

Livret à la Caisse d'Epargne (au 8 juillet 1891) » 9.63

TOTAL Fr. 247.97

se trouve ainsi augmenté du Boni de 1893 . . . » 173.42

et s'élève *au 25 janvier 1894* à Fr. 421.39

plus les intérêts de notre dépôt à la Caisse

d'Epargne (depuis le 8 juillet 1891) » 3.45

Soit en tout . . . Fr. 424.84

Avoir de la Société pédagogique genevoise au 25 janvier 1894.

Solde en caisse, à ce jour Fr. 261.76

Dépôt à la Caisse d'Epargne (au 20 janvier 1894) » 163.08

TOTAL Fr. 424.84

Genève, le 25 janvier 1894.

J. CONSTANTIN, trésorier.

CONVOCATION

La Société Pédagogique Genevoise est convoquée en assemblée générale ordinaire, le jeudi 8 février 1894, à 3 heures précises, en son local, Petite Salle de l'Institut.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Communications du Comité.
 - 2^o Suite de la discussion du projet de loi Sigg.
 - 3^o Propositions individuelles.

N. B. — *La Bibliothèque sera ouverte à 2 h. 1/4.*